

Flagrant délit : La milice de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers

En ce vendredi 2 avril 2010, l'auteur a revêtu l'un de ses nombreux déguisements, et s'est à nouveau rendu dans le quartier Barbès. (1)

Arrivant sur place, il constate que, malgré la pluie, les trottoirs de la rue des Poissonniers sont occupés par des musulmans, comme chaque vendredi depuis 15 ans.

Montés sur des tapis ou des cartons, ces musulmans obligent les non-musulmans à marcher sur la chaussée, comme à l'accoutumée.

Soudain, à seulement quelques mètres devant l'auteur, un membre de la milice de la mosquée Polonceau déroule un ruban plastifié rayé de rouge et de blanc en travers de la rue des Poissonniers. (2)

Et voilà : la rue est barrée !

Une voiture klaxonne, mais il n'est plus possible de passer !

Un membre de la milice musulmane, portant un brassard orange « Sécurité », se précipite vers la voiture, et s'écrie, à l'intention du conducteur : « Tu peux pas passer ! On est arrêtés là ! On est arrêtés ! ».

Puis il intime de la main au conducteur l'ordre de s'en aller : « Avance ! Avance ! Il faut partir ! ».

Quelques instants après, la prière illégale sur la voie publique commence : les musulmans se mettent à quatre pattes sur leurs tapis et cartons, aux cris de « Allah ou-akbar ! ».

Regardez la vidéo incroyable que nous avons filmée. Ces images choquantes sont suffisamment parlantes :

Flagrant délit – La milice de la mosquée Polonceau bloque la rue des Poissonniers ! [2:19]

<http://www.youtube.com/watch?v=LRXywn3BJx8>

Voilà donc où nous en sommes, à cause de l'inaction coupable de Bertrand Delanoë, maire de Paris, et de Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur : une milice musulmane impose à présent sa loi dans le quartier Barbès, au point de bloquer les rues selon son bon vouloir, sans aucune peur d'en être empêchée par la police !

Un quartier entier de Paris est devenu une enclave musulmane, soumise au joug d'une milice religieuse !

Maxime Lépante

(1) Attention : en raison du passage à l'heure d'été, les prières musulmanes illégales débutent à présent une heure plus tard qu'en hiver. Si vous voulez les observer par vous-mêmes, soyez présents à 14 heures au début de la rue des Poissonniers, ou à l'intersection de la rue Myrha et de la rue Léon.

(2) Du type de ces rubans utilisés par les travaux publics pour signaler aux passants une zone interdite.